

ROUTES

# Sourzac s’offre une seconde traverse plus sûre pour les piétons

La seconde traverse de Sourzac, sur la RD38 entre la limite de la commune de Mussidan et la sortie d’agglomération en direction de Villamblard, a été inaugurée mardi 25 février. Elle offre désormais un espace apaisé pour les piétons.

*Publié le 25 février 2025*

Sur cet axe particulièrement passant, les automobilistes avaient pris la très mauvaise habitude de circuler beaucoup trop vite alors que le secteur est en agglomération et que s’y trouvent de nombreuses maisons.

Les comptages, réalisés par les services du Département étaient sans appel : 8000 véhicules par semaine étaient enregistrés en excès de vitesse avant la réalisation des aménagements.

Cela a conduit la commune de Sourzac, avec l’appui du Département, à réaliser un aménagement de la traverse visant à sécuriser le secteur.

Les travaux ont été menés entre le mois de juin et le mois de décembre 2024. La route a été aménagée en créant une chaussée à voie centrale banalisée (chaussidou), de même que des espaces de cheminement et des traversées piétonnes sécurisés. L’espace public a lui aussi été sécurisé et des plateaux surélevés ont été créés pour casser la vitesse.

Au total, ce sont près de 700 mètres linéaires de route qui ont fait l’objet d’un aménagement avec une participation financière globale du Département d’un peu plus de 410.000 euros.

Désormais achevés, les travaux d’aménagement portent leurs fruits : si 450 excès de vitesse sont encore enregistrés chaque semaine, la vitesse moyenne des véhicules est passée de 68km/h à 48km/h, avec, en prime, le bruit de la circulation atténué pour les riverains grâce au revêtement choisi.

## Les aménagements en images



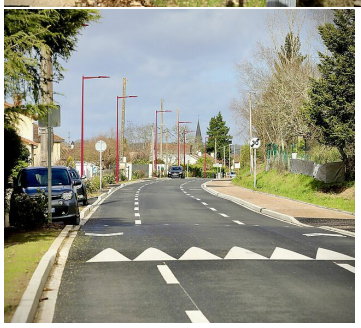










https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/sourzac-soffre-une-seconde-traverse-plus-sure-pour-les-pietons-22334079?